



**VILLE DE CAROUGE**  
**Conseil administratif**  
**Mairie**  
**Place du Marché 14**

**1227 CAROUGE**

## **Concerne : plan de circulation communal à l'essai**

Monsieur le Maire, Madame et Monsieur les Conseillers administratifs, chers Collègues,

Nous accusons réception de vos courriers des 9 et 14 novembre 2009 qui ont retenu toute notre attention.

Nous vous rappelons que ce plan de circulation fait suite, d'une part, à une motion du Conseil municipal demandant la mise en place de mesures destinées à diminuer le trafic de transit au centre du village et, d'autre part, à l'obligation de fermer les chemins de Drize et des Moulins-de-Drize durant les travaux réalisés par les Services Industriels de Genève.

Nous vous rappelons également que ce plan de circulation est mis en place à titre d'essai pour une durée de 12 mois au maximum, en accord avec la DGM qui a pris un arrêté en conséquence. Notre commune a donc l'intention d'exploiter au mieux cette période de test et d'en tirer les conclusions en vue de l'adoption d'un plan de circulation définitif. Les habitants de notre commune et les autorités des communes voisines seront informés régulièrement et seront consultés le moment venu.

Les 10 et 12 novembre derniers, une série de comptages a déjà été effectuée sur plusieurs routes et carrefours de la commune et ont été comparées aux relevés réalisés avant la mise en place du plan de circulation. Nous vous remettons en annexe les résultats de ces comptages.

La Mairie et le Conseil municipal, en séance plénière et en séances de commissions, ont par ailleurs débattu à plusieurs reprises, ces dernières semaines, des remarques et critiques reçues des habitants et automobilistes de la région. Le résumé de ces débats a été publié sur notre site Internet et est joint à ce courrier. A ce jour, les décisions suivantes ont été prises :

- Procéder à une 2<sup>ème</sup> série de comptages la semaine du 7 décembre.
- Demander à notre mandataire, le bureau CITEC, de faire un bilan intermédiaire des premières semaines d'essai et de nous soumettre des propositions pour la prochaine séance de la commission d'urbanisme agendée au 16 décembre 2009.

- La commission d'urbanisme décidera, le 16 décembre prochain, si des modifications doivent être apportées au plan de circulation dès le début de l'année 2010, tout en gardant en mémoire que le chemin de Drize et le chemin des Moulins-de-Drize resteront fermés pour cause de travaux jusqu'au mois d'avril 2010 au moins.

En ce qui concerne la résolution votée par votre Conseil municipal le 12 novembre 2009 et en particulier les problèmes de circulation au carrefour des routes de Drize et de Troinex et au niveau du Rondeau de Carouge, vous savez probablement qu'un giratoire provisoire sera aménagé à ce carrefour d'ici au mois de mars 2010 au plus tard, ce qui devrait sensiblement améliorer la fluidité du trafic dans ce secteur. Quant au Rondeau de Carouge, nous nous permettons de vous rappeler que les files d'attente ne datent pas de ces derniers mois et qu'elles sont dues en grande partie à l'organisation de ce carrefour et aux feux de circulation qui donnent la priorité aux trams.

En conclusion, nous tenons à vous assurer que nous comprenons les réactions des habitants de nos communes qui peuvent être pénalisés par les mesures mises en place, mais que nous déplorons par contre certains propos particulièrement virulents et exprimés sans aucun recul. Nous vous assurons que ces réactions ne nous laissent pas indifférents et nous nous engageons, avec le Conseil municipal, à faire un bilan complet et à prendre les mesures qui s'imposent d'ici au début de l'année prochaine.

Nous vous informons enfin que, dans un but d'information, nous publierons une copie de ce courrier sur notre site Internet, dans la rubrique « *Infos communales/plan de circulation* ».

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, Madame et Monsieur les Conseillers administratifs, chers Collègues, nos salutations distinguées.



Jacques Magnenat  
Maire

Annexes : ment.

Copie à : Direction générale de la mobilité



Ville de Carouge  
Secrétariat général

Place du Marché 14  
1227 Carouge  
Tél. 022 307 89 87  
Fax 022 342 53 29  
www.carouge.ch

CAROUGE

le bon côté de la ville

Mairie

<b>COMMUNE DE TROINEX</b>	
Reçu le	
11 NOV. 2009	
Commune de Troinex Monsieur Jacques Magnenat Maire	
MAIRE	ADJOINT 1
S.G.	ADJOINT 2
Grand-Cour 8 1256 Troinex	

Carouge, le 9 novembre 2009

### Votre plan de circulation à l'essai

Monsieur le Maire,  
Cher Monsieur,

Force nous est de constater que les itinéraires que vous avez adoptés durant les mesures d'essai ayant, cas échéant, vocation de préfigurer votre futur plan de circulation ne sont absolument pas probants, bien au contraire.

Nous vous invitons, dès lors, à rétablir au plus vite le *statu quo ante*, soit dès la fin des travaux de canalisations SIG.

Nous saisissons l'occasion de cette lettre pour déplorer le manque de concertation avec les communes proches soit, en particulier celles de Veyrier et la nôtre.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, cher Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Au nom du Conseil administratif

  
Jean-Pierre Aebi  
Maire

Copie : Direction Générale de la Mobilité  
Commune de Veyrier



Ville de Carouge  
Secrétariat général

Place du Marché 14  
1227 Carouge  
Tél. 022 307 89 87  
Fax 022 342 53 29  
www.carouge.ch

# CAROUGE

le bon côté de la ville

COMMUNE DE TROINEX	
Reçu le	
20 NOV. 2009	
MAIRE <i>[Signature]</i>	ADJOINT 1 <i>[Signature]</i>
S.G. <i>[Signature]</i>	ADJOINT 2 <i>[Signature]</i>

Commune de Troinex  
Monsieur Jacques Magnenat  
Maire  
Grand-Cour 8  
1256 Troinex

Carouge, le 16 novembre 2009

## Circulation route de Drize

Monsieur le Maire,  
Cher Monsieur,

En complément à notre récent courrier, vous trouverez en annexe le courriel qui nous a été adressé par l'Association des Riverains de Drize.

Vous trouverez également, jointe à la présente, copie de la résolution votée par le Conseil municipal dans sa séance du 12 novembre dernier.

Nous ne doutons pas que vous mesurez l'importance des nuisances causées par la fermeture des routes transversales entre la route de Drize et celle de Troinex.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, cher Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Au nom du Conseil administratif

Jean-Pierre Aebi  
Maire

Annexes ment.

Copies : Direction Générale de la Mobilité  
Commune de Veyrier

COPIE

Conseil municipal du 12 novembre 2009

Original : CRET  
Cople : CA FL - Jan

### Résolution

Vu la fermeture à la circulation automobile , par la commune de Troinex, de plusieurs chemins ou routes.

Vu que la circulation est maintenant principalement reportée sur le route de Troinex, entraînant une surcharge du trafic aux heures de pointes.

Vu l'engorgement chronique de cet axe.

Vu les problèmes de circulation majeure rencontré au carrefour entre la route de Drize et le route de Troinex et au niveau du Rondeau de Carouge.

Vu l'augmentation de la pollution sur cet axe et les risques engendré pour les piétons et les vélos.

Vu la difficulté pour les transports publics pour circuler.

Vu que cette décision a été prise, avec l'accord du canton de Genève, sans consultation préalable et sans que la commune de Carouge soit avisée.

**Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à :**

**Demander au Conseil d'Etat de revenir sur sa décision, en décidant de réouvrir les chemins et routes concernés, à la circulation automobile ou de prévoir un itinéraire de délestage, permettant, par cela, de désengorger l'axe route de Troinex-Rondeau de Carouge.**

Le PDC

De : Jaqueline Thöni [mailto:thonijaqueline8@bluewin.ch]  
Envoyé : jeudi, 12. novembre 2009 17:14  
À : MAIRIE DE CAROUGE  
Objet : circulation route de Drize Association

COPIE

Madame, Messieurs,

L'Association des Riverains de Drize est très inquiète des retombées des mesures de circulation introduites sur la Commune de Troinex par la fermeture des routes transversales entre la route de Drize et celle de Troinex. La route de Drize déjà surchargée supporte actuellement un report de circulation extrêmement important qui met en danger les piétons et les cyclistes, tous les jeunes qui se rendent à la Tambourine, au cycle de Drize, au Collège de Staël, aux Grand-Hutins, à la Fondation Clair-Bois. Le Chemin Baumgartner est emprunté par les véhicules motorisés en grand nombre et nous vous demandons d'agir en urgence puisqu'il constitue le parcours des écoliers. La circulation du bus est rendue difficile. Aux heures de pointe, il est quasi impossible de s'engager sur la route, ou de la traverser. Le côté impair, Commune de Veyrier n'a pas de trottoir, les piétons sont bien obligés de se rendre par sécurité sur le trottoir existant. La pollution sonore et atmosphérique a augmenté de façon considérable, vous pouvez vous en douter. Les automobilistes, qui doivent faire de grands détours, ont une conduite agressive et font fi des limitations des vitesses dès qu'ils peuvent aller de l'avant. Tous les riverains réagissent. Ils ont l'impression de vivre en bordure d'autoroute et songent sérieusement au film d'Ursula Meier Home. Y a-t-il eu concertation avec les Communes voisines au moment où Troinex décide d'appliquer ce plan de circulation qui aura forcément des retombées ailleurs? L'intérêt particulier peut-il primer sur l'intérêt commun ?

Nous sommes très inquiets de l'évolution de ce dossier et nous attendons des réponses de nos autorités.

ARD Jaqueline Thöni, pour le Comité